

LE 16 AOUT 2012, le Conseil Municipal de la commune de BARBASTE, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Bernadette JAYLES, Maire, à la suite de la convocation adressée le 10 AOUT 2012 aux Conseillers.

Présents: Bernadette JAYLES, Maire.

J. Louis FRICARD, Serge SAUQUES, Serge MOLARO, Daniel DUBRUN, Adjoint, André MASIN, Béatrice LAPEYRE, Corinne MUNOZ, Michèle LAURENT, Cécile PÔTEL. Jean Luc BRESOLIN, Sylvie ZUDAIRE Hervé TOURON, Annie BARATEIRO

Absents avec procuration : Michèle LAURENT a donné procuration à Bernadette JAYLES,

Absents : Alain PITTICO

Béatrice LAPEYRE a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N° 35-2012

PROMOTION DES VELOURUTES ET VOIES VERTES -Vœu de la Municipalité

Madame le Maire rend compte au Conseil Municipal du passage à Barbaste le 12 juillet dernier, d'une étape de la « Randonnée vélo-sud 2012 ». Cette randonnée, organisée par l'Association Vélo, délégation régionale de l'AF3V (Association Française pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes) pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, se déroulait du 6 au 14 juillet 2012 sur un parcours de 560 km en région Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Les buts de cette randonnée étaient :

- ▶ de faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes,
- ▶ de demander une Véloroute Garonne-Pyrénées-Adour, Toulouse-Bayonne, pour la partie Toulouse-Lannemezan-Capvern
- ▶ de demander une Véloroute dans la vallée de la Baïse, 170km + 18km liaison avec Auch, et la jonction canal-Aiguillon, début de la vallée du Lot.

Mais également de développer et promouvoir le tourisme et les déplacements à vélo.

Le Conseil Municipal, sensible à la démarche de cette association décide d'apporter son soutien à l'AF3V, pour le développement des itinéraires de types « véloroute » jalonnés et sécurisés, tant pour les déplacements de proximité que pour les randonnées touristiques et sportives.

Il demande à Mme le Maire de transmettre cette délibération à Monsieur le Président du Conseil Général de Lot&Garonne.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, Barbaste, le 17 AOUT 2012.

Bernadette JAYLES,

Maire de BARBASTE

